



Rapport Environnement Suisse 2018

du 30 novembre 2018

Le Rapport Environnement Suisse 2018 a été approuvé par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi¹.

Le texte peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante:

[www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/documentation/rapports/
rapport-environnement-2018.html](http://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/documentation/rapports/rapport-environnement-2018.html)

8 janvier 2019

Chancellerie fédérale

¹ En application de l'art. 13, al. 3, de la loi sur les publications officielles (RS **170.512**), la publication dans la Feuille fédérale du Rapport Environnement Suisse 2018 se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu.

